

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL - SESSION 2027

Épreuves orales obligatoires

Documents à transmettre au jury

	CLASSE DE PREMIÈRE ou ÉPREUVE SUBIE PAR DÉROGATION		CLASSE DE TERMINALE		ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE	
	Document à préparer en vue de l'épreuve	À transmettre	Document à préparer en vue de l'épreuve	À transmettre	Document à préparer en vue de l'épreuve	À transmettre
Français	Candidats scolaires : Récapitulatif des activités de la classe de première. Ce document doit être signé par le professeur et le chef d'établissement.	Communiqué au jury en amont des épreuves.			Candidats scolaires : Récapitulatif des activités de la classe de première. Ce document doit être signé par le professeur et le chef d'établissement.	Le jour de l'épreuve
	Candidats individuels : Récapitulatif des activités constitué par le candidat lui-même, en conformité avec les programmes.	Le jour de l'épreuve.			Candidats individuels : Récapitulatif des activités constitué par le candidat lui-même, en conformité avec les programmes.	Le jour de l'épreuve
Philosophie					Candidats scolaires : note visée par le chef d'établissement dans laquelle est indiquée l'œuvre philosophique étudiée en cours d'année + un exemplaire de l'œuvre étudiée. Les candidats individuels apportent l'œuvre choisie pour leur préparation, ainsi qu'une note présentant les passages particulièrement étudiés et les questions auxquelles ils ont été associés.	Le jour de l'épreuve
Grand oral			Fiche indiquant obligatoirement les deux questions préparées par le candidat. ▲ Pour le candidat scolaire, la fiche doit être impérativement signée par ses professeurs d'enseignements de spécialité et porter le cachet de son établissement.	Le jour de l'épreuve		
Éducation physique, pratiques et culture sportives	Carnet de suivi	Au plus tard 15 jours avant l'épreuve ²	Enregistrement audiovisuel sur clé USB d'une prestation physique + fiche de synthèse visés par les professeurs et le chef d'établissement.	Au plus tard 15 jours avant l'épreuve ²		
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	Dossier personnel apporté en deux exemplaires dont l'un est remis à l'examineur. Dossier composé de 3 à 5 documents textuels et/ou iconographiques.	Le jour de l'épreuve	Dossier apporté en deux exemplaires dont l'un est remis à l'examineur. Dossier composé de 4 à 6 documents textuels et/ou iconographiques (étudiés ou non en classe).	Le jour de l'épreuve		
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité ¹	Liste des textes étudiés	Le jour de l'épreuve				
Arts - Arts du cirque	Document de synthèse + carnet de bord	Le jour de l'épreuve	Carnet de bord	Le jour de l'épreuve	Carnet de bord	Le jour de l'épreuve
Arts - Arts plastiques	Deux réalisations plastiques + document de synthèse incluant un corpus de 5 œuvres + carnet de travail	Le jour de l'épreuve	Projet (1 à 4 réalisations plastiques) + dossier documentant le projet + carnet de travail + document de synthèse visé par le professeur de la classe et le chef d'établissement.	Au plus tard 15 jours avant l'épreuve ²		
Arts - Cinéma-audiovisuel	Réalisation audiovisuelle + document de synthèse + carnet de création	Au plus tard 15 jours avant l'épreuve ²	Réalisation audiovisuelle + carnet de création visés par le professeur et le chef d'établissement.	Au plus tard 15 jours avant l'épreuve ²	Réalisation audiovisuelle + carnet de création (documents facultatifs)	Le jour de l'épreuve
Arts - Danse	Document de synthèse + carnet de bord	Au plus tard 15 jours avant l'épreuve ²	Carnet de bord et/ou de création + document de synthèse rédigé par le professeur et visé par le chef d'établissement.	Au plus tard 15 jours avant l'épreuve ²	Carnet de bord	Le jour de l'épreuve
Arts - Histoire des arts	Document de synthèse + dossier d'œuvres	Le jour de l'épreuve	Deux portfolios enregistrés sur clé USB + dossier imprimé comprenant notamment un document de synthèse établi et visé par le professeur + tampon de l'établissement.	Au plus tard 15 jours avant l'épreuve ²		
Arts - Musique	Document de synthèse	Le jour de l'épreuve	Document de synthèse visé par le professeur et le chef d'établissement.	Le jour de l'épreuve	Enregistrement audio-vidéo d'une pièce musicale	Le jour de l'épreuve
Arts - Théâtre	Document de synthèse + carnet de bord	Le jour de l'épreuve	Carnet de bord + document de synthèse rédigé et visé par le professeur.	Le jour de l'épreuve		

¹ Un dictionnaire grec-français ou latin-français est autorisé pour l'épreuve d'enseignement de spécialité uniquement suivi en classe de première et pour l'épreuve orale de contrôle

² Pour les candidats individuels et Cned scolaires, les documents sont à transmettre à la Division des examens et concours de l'académie de Poitiers (date précisée ultérieurement par la Dec 2) :
 • soit par mail à ea.bacgt@ac-poitiers.fr pour les épreuves de la classe de première ou à bac.general@ac-poitiers.fr pour les épreuves de la classe de terminale et les épreuves subies par dérogation ;
 • soit par courrier (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie de Poitiers
 Division des examens et concours - DEC 2
 22 rue Guillaume VII le Troubadour
 CS 40625
 86022 POITIERS CEDEX



Les programmes sont consultables sur le site Éduscol : <https://eduscol.education.fr/92/j-enseigne-au-lycee-generaltechnologique>